



# Commission Administrative Paritaire Départementale (CAPD)

**Lundi 2 février 2015**

## **Déclaration de la délégation du SNUipp-FSU**

Cette première Commission Administrative Paritaire de l'année 2015 installe la nouvelle représentation des personnels. Malgré une légère progression de la participation aux élections, nous ne pouvons pas nous satisfaire du seul vote d'un enseignant sur deux. Cette insuffisance de participation peut en partie être liée aux modalités de vote mais nous pensons qu'elle relève d'autres problématiques :

- incompréhension du rôle des élus du personnel,
- absence de perspectives positives sur le fonctionnement de l'école,
- marasme général des consciences,
- remise en question des fonctionnements du dialogue social...

Dans ce contexte, le SNUipp-FSU perd 4 points au niveau national avec 44 % des voix. A l'inverse, en Vendée, nous enregistrons 99 voix supplémentaires en dépassant 64 % des électeurs : score historique. Ces résultats départementaux confirment une nouvelle fois notre travail de représentants des personnels mais également des valeurs et des revendications que nous portons. C'est évidemment une grande satisfaction pour nous.

Nous commencerons par rappeler que les accords de Bercy qui cadrent ces élections évoquent deux éléments :

« *L'amélioration des pratiques du dialogue social : une légitimité renforcée parce que assise sur des élections pour les syndicats, et une meilleure représentation des agents (titulaires et non titulaires).* »

« *L'amélioration des relations sociales et des relations de travail dans les administrations et un meilleur service rendu au public.* »

Nous demandons qu'au sein de cette commission, l'esprit de cet accord soit respecté.

La Commission Administrative Paritaire traite de la gestion des personnels. L'analyse des élus du SNUipp et leur expérience sont reconnus par nos collègues. Ils viennent de le faire savoir fortement. Nous demandons donc à être entendus au niveau départemental dans les marges de manœuvre décisionnelles qui sont possibles.

Les résultats des élections nous font porter des responsabilités, nous demandons de pouvoir les assumer pleinement.

Le SNUipp-FSU est reconnu pour sa force de revendication et sa force de proposition s'appuyant sur la pratique du métier. Nous sommes tous des enseignants syndicalistes et non l'inverse. Notre réflexion sur le métier, nous la puisons dans l'exercice de notre profession et dans la recherche de nouvelles réponses aux besoins et aux enjeux d'une Éducation toujours évolutive. C'est aussi une reconnaissance des valeurs que nous portons pour l'École : une école émancipatrice prenant en compte, à la fois les difficultés du métier d'enseignant et les réponses aux attentes des élèves.

L'expérience vécue récemment dans le cadre paritaire est détestable. Alors que nous

nous sommes inscrits pleinement dans le cadre préparatoire aux décisions, nous avons été totalement méprisés par rapport à la décision finale. C'est inacceptable. La gestion du personnel doit absolument évoluer. La nature de notre métier et l'exigence quotidienne de sa pratique ne sont plus compatibles avec une approche hiérarchique injonctive. Nous ne pouvons pas être considérés comme des cadres A concepteurs de projets puis infantilisés au moment de la notation par les modalités d'attribution de cette note et par son utilisation dans le barème des promotions.

Au moment des élections de 2011, nous évoquions l'évolution du métier et nous relevions deux aspects de cette évolution :

### 1. Une attente grandissante vis-à-vis de l'École :

Cette attente légitime d'une École répondant à un besoin grandissant de connaissances et permettant à chaque individu de progresser intellectuellement et socialement pèse lourdement en termes de responsabilités sur nos collègues.

- La réussite de chaque enfant dans sa scolarité passe aujourd'hui par une approche plus individuelle des apprentissages et par une gestion spécifique de la difficulté.
- Une École ouverte sur le monde et accessible aux populations est demandée par les parents, le monde associatif, les municipalités voire les entreprises.
- Le travail en équipe pour élaborer des stratégies de réussite pour les élèves par la mise en place de projets d'école ou de cycle s'impose.
- Une société en perte de repères fait porter à l'École des responsabilités nouvelles qui sont un enjeu de cohésion sociale.

### 2. Un désengagement de l'Etat et une pression grandissante :

Le désengagement de l'Etat s'est poursuivi avec la mise en place des rythmes scolaires laissée à la seule responsabilité des communes. Tous les observateurs peuvent constater le creusement des inégalités imposé par cette réforme. Les évolutions de la société qui nécessiteraient un renforcement de la présence du service public d'Éducation n'ont pas encore trouvé de réponse. Certes, dans le discours, l'école primaire est une priorité mais quelles sont les constats tangibles dans notre département ? Il ne s'agit que de paroles qui restent sans effets.

Aujourd'hui, la pression hiérarchique est peut-être moins forte que précédemment. Pourtant le mal-être à l'école est une réalité. Nous recensons de plus en plus de situations tendues du fait de l'exercice du métier toujours plus compliqué, d'une attente de la société relayée par l'Institution trop élevée par rapport à notre capacité à y répondre.

Les enseignants ne trouvent plus le ressort nécessaire pour faire face à cette situation. Ils n'ont plus d'espoir et se replient sur eux-mêmes. Une radicalisation s'opère dans les mentalités par défaut de réponses et oriente des personnels vers des discours rétrogrades sans aucune perspective.

Si l'Etat, que vous représentez dans ce département, continue de nier la réalité de l'Ecole et poursuit à prendre des décisions ne correspondant pas aux besoins du terrain (définition de l'éducation prioritaire, besoin d'enseignants spécialisés, diminution des effectifs par classe, besoin de formations, rythmes scolaires...) les inégalités continueront de se creuser et s'exprimeront de façon croissante, l'échec scolaire ne cessera de croître. Il est temps de ne plus cacher sous le tapis ce que vous ne voulez pas voir.

En 2011, nous écrivions : « les coûts futurs de cet abandon seront désastreux. L'échec scolaire, la désespérance, le désarroi de la profession enseignante coûteront bien plus chers demain que les économies réalisées aujourd'hui. » Tristement les démonstrations de ces propos en sont quotidiennes. Notre pays ne peut pas rester sans réagir de façon réelle et convaincante.

Pour ce qui est du SNUipp-FSU, nous ne renoncerons pas à revendiquer une École ambitieuse pour tous les élèves, permettant l'accompagnement des plus fragiles, s'appuyant sur les recherches pédagogiques pour mieux enseigner. Nous ne renoncerons pas non plus à l'idée que le travail en équipe permet une plus grande réussite des élèves, que le nombre d'élèves par classe est également un facteur de réussite. Nous ne renoncerons donc pas à nos revendications sur les besoins de formation, les besoins de temps et de moyens. Ce sont sur ces bases que la FSU appelle les personnels à la grève mardi 3 février.

**Soyez assuré, Madame l'Inspectrice d'Académie, que les élu(e)s SNUipp-FSU réaffirmeront sans cesse leur attachement à ces valeurs au sein des instances paritaires comme outil de défense des intérêts des personnels et de l'École publique et laïque. Ils continueront d'œuvrer dans ce sens au sein des CAPD et de jouer leur rôle de force de contrôle mais aussi de propositions dans l'intérêt de tous.**

*La délégation du SNUipp-FSU 85 :*

*Jean-Jacques BOBIN, Pierre CAMINADE, Michel CLOCHON,  
Michio KURATA, Sylvette LALO.*